

Un arrêté a été signé par la préfecture du Pas-de-Calais, autorisant la création expérimentale d'une concession d'élevage d'huîtres à Oye-Plage, dans une zone d'un demi hectare. L'expérimentation devrait débuter d'ici un mois et des analyses seront menées régulièrement pour estimer la viabilité de cet élevage, qui pourrait permettre la commercialisation d'huîtres plates d'ici deux ans. En projet pourrait même voir le jour un label Huîtres de la Côte d'Opale.